

Date de Convocation	L'an deux mille quinze
18/09/2015	Le vendredi 25 septembre à 20 heures 30
	Le Conseil municipal
Date d'affichage	légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique
18/09/2015	sous la présidence de Mme Nathalie THEBAULT, Maire.
	Etaient présents: P.GRAVIER- B.CANU – JP.SPENNEL -
	JM.COURVALET – JC.QUILLET – JC.BOURNE CHASTEL-
	F.CHOUBEIR-V.GRANDET- L.BOU CART-T.VENDROUX-
	P.HYEST – B.KARPOFF -
En exercice	15
Présents	13
Votants	14
	Formant la majorité des membres en exercice
	Absents: C.DUBOIS (Pouvoir à B.KARPOFF) - C.KELLER

M. Jean-Christophe BOURNE CHASTEL a été élu secrétaire.

Modification de la régie cantine et garderie :

Vu l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales modifié par la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 ;

Considérant que la personne titulaire de la régie cantine et garderie est actuellement en arrêt maladie, il convient de pourvoir à son remplacement ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, autorise Madame le Maire à modifier la régie de la cantine et garderie par arrêté municipal et propose d'inscrire à l'ordre du jour du prochain conseil l'augmentation du montant indemnitaire dû au régisseur.

Modification du tarif d'occupation de la salle des fêtes et des cautions :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide le tarif suivant pour l'occupation de la salle des fêtes : 5 € de l'heure pour les associations.

Les cautions sont déterminées de la manière suivante :

- Cauti on principale pour la location de la salle des fêtes : 900 €
- Cauti on pour le ménage de la salle des fêtes : 100 €

Information sur la sécurité incendie à Sainte-Austreberte :

M. COURVALET, délégué auprès du SAEP d'Hébécourt donne lecture du compte rendu de la dernière réunion. D'autre part, un courrier a été adressé au Président du syndicat des eaux lui demandant d'engager une étude sur les solutions techniques possibles et leurs coûts pour assurer la sécurité incendie à Sainte-Austreberte.

Convention financière pour l'enfouissement des réseaux au Coudray – Tranche 1 :

Mme le Maire rappelle que le projet d'enfouissement des réseaux au Coudray pour une première tranche a été retenu lors de la commission d'attribution de juin par le SIEGE. Par conséquent, les travaux pourront débuter au mois de novembre selon les conditions financières suivantes : 28.000 € pour la part enfouissement et éclairage public (Investissement) et 18.667 € pour la part Orange (Fonctionnement), les fourreaux enterrés restant la propriété d'Orange.

Décision modificative budgétaire N° 2 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder à la décision modificative budgétaire n° 2 suivante :

- Extension du réseau électrique LAUNAY : 1.000 €
- Remplacement du candélabre accidenté rue guérard : 3.893 €
- Amortissement des fonds de concours sur 15 ans : 2.072 €
- Budget supplémentaire pour travaux intérieurs salle des fêtes : 15.000 €

INVESTISSEMENT

	DEPENSES	RECETTES
Article 28041582 Amortissement fonds de concours		+ 2.072 €
Article 2041581 (op 10074) enfouissement le coudray	- 17.821 €	
Article 2041581 (op 10087) extension électricité LAUNAY	+ 1.000 €	
Article 2041581 (op 10088) candélabre rue guérard	+ 3.893 €	
Article 2158 (op 10078) salle des fêtes	+ 15.000 €	
TOTAL	2.072 €	2.072 €

Convention de mandat pour pose de radars pédagogiques sur route départementale :

Madame le Maire rappelle le souhait de la commune d'installer deux radars pédagogiques sur la Route Départementale 17 et que la commission permanente du Conseil Départementale dans sa séance du 14 septembre 2015, a décidé d'accorder une subvention de 1.738 € pour ces travaux.

Par conséquent, il convient de signer une convention de mandat portant réalisation d'aménagement de sécurité sur route départementale permettant ainsi à la commune d'être éligible au FCTVA.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à :

- signer la convention et les avenants y afférents.

Questions diverses :

- Prime exceptionnelle : en raison du travail supplémentaire pour le passage à la dématérialisation de la comptabilité et des actes administratifs, le conseil municipal décide d'attribuer une prime exceptionnelle de 300 € brut au secrétaire de Mairie.

- Dépôt : un dépôt de matière organique par un agriculteur a été constaté sur un chemin communal en direction du Mesnil Guilbert ainsi que le labourage d'une partie d'un chemin.

- M. Hyest expose au conseil la réglementation en matière de pré-enseigne pour les communes de moins de 1.000 habitants et propose que ce sujet soit évoqué lors du prochain conseil.

- Transport scolaire : depuis la rentrée des problèmes persistent pour le car des primaires qui est systématiquement en retard. D'autre part, des collégiens et lycéens n'ont pas été pris à l'école et à Sainte-Austreberte.

- M. Hyest s'inquiète de la hauteur de certaines haies, qui touchent notamment les candélabres. Des courriers seront adressés aux riverains concernés.

- Mme le Maire donne la parole à chaque vice-président des commissions pour un compte rendu de leur activité et projets à venir.

La séance est levée à 00h15.

COMPTE RENDU PAR COMMISSION :

- Commission FINANCES : Fadi CHOUBEIR

Proposition pour le budget 2016 d'une participation communale de 50 % aux frais transports scolaires devenu payant pour les familles qui sont de 100 € pour un lycéen, 80 € pour un collégien et 50 € pour un primaire.

- Commission DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE : Jean-Charles QUILLET

Compte rendu de la visite avec Mme la Sous-Préfète sur les financements possibles pour la création d'un pôle éducatif. Une réunion sera programmée pour présenter le projet école.

- Commission SENIORS : Béatrice KARPOFF

Gymnastique tous les mercredis de 14 à 15h.

Tous les 15 jours, après-midi jeux à la bibliothèque.

- Commission ENVIRONNEMENT : Patrick HYEST

La remise des prix du concours des maisons fleuries (2014 et 2015) aura lieu le samedi 10 octobre prochain.

- Commission COMMUNICATION : Jean-Michel COURVALET

Bonne fréquentation du site internet.

La charte de l' élu reste à finaliser par la synthétisation des remarques formulées.

- Commission JEUNES : Laurence BOUCART – Jean-Christophe BOURNE CHASTEL

L'association des jeunes du village cherche un endroit de stockage et demande d'avoir un accès WIFI. D'autre part, ils demandent d'avoir un accès aux toilettes lorsqu'ils se réunissent le vendredi soir à la bibliothèque. Enfin, ils demandent la possibilité d'organiser une soirée jeux dans la salle des fêtes afin de récolter des fonds pour l'organisation de sorties.

Le terrain de sport est en voie de finalisation. Le matériel a été commandé et devrait être installé pour les vacances de la Toussaint après installation d'une clôture.

- Commission URBANISME : Virginie GRANDET

Une réunion de présentation du nouveau service d'instruction du droit du sol a eu lieu le mardi 22 septembre aux Andelys. Des permanences se tiendront à la CdC les 6/10 et 15/12.

L'ASALF est venu visiter la chapelle de Ste Austreberte dans le cadre de notre demande d'assistance. Des devis complémentaires sont en cours pour sa restauration.

- Cimetière : Béatrice KARPOFF

Des devis sont en cours pour l'aménagement d'un jardin du souvenir et d'un columbarium au cimetière.

- Téléphonie mobile : Pascal GRAVIER

Notre dossier d'inscription à la campagne de mesures a été déposé et accepté par le Conseil Départementale.

Signalétique : dossier en cours.